



Collectif "Uni-e-s contre une immigration jetable
de la région nazairienne

u. c. i. j.

POUR DES PONTS, CONTRE LES MURS

Manifestation
samedi 3 octobre, 15 heures,
Esplanade des Droits de l'Homme, Saint-Nazaire

OUI À L'ACCUEIL DE TOUS LES MIGRANTS DANS DES CONDITIONS RESPECTUEUSES DE LEURS DROITS ET DE LEUR DIGNITÉ

La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, c'est pour quand ?

Article 13 de la déclaration de 1948 : Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un État. Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays.

Article 14 : Devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays.

Les pays européens ont ratifié ces principes. Ils doivent les respecter.

Le refus de l'accueil tue !

La photo du petit Aylan, noyé, a bouleversé le monde.

En 2015, 3000 migrants sont déjà morts en tentant de rejoindre l'Europe. 30 000 sont morts ou disparus depuis l'an 2000...

Mais aucune mesure administrative ou légale ne peut s'opposer à la volonté des hommes et des femmes de rechercher un avenir meilleur.

L'Europe est envahie ? NON !

En 2014, selon le HCR, sur 19,4 millions de réfugiés, 87% vivent dans des "pays en développement". L'Asie en accueille 10 millions, l'Afrique 2,9. L'Union européenne a reçu 625 000 demandes d'asile, la France 65 000 selon l'OFPRA et en a accepté 14 600 soit 2 pour 1000 habitants. Par comparaison, la Turquie accueille 1,8 million de Syriens, le Liban 1,1 million (1 pour 4 habitants).

500 000 migrants en Europe, c'est 1 pour 1 000 habitants !

De plus en plus de murs !

En 2015, la France a rétabli des contrôles à la frontière italienne (Vintimille).

L'Autriche, l'Espagne, la Hongrie, la Grèce, la Bulgarie ont construit des murs à leurs frontières. A Calais des migrants meurent !

En France, des Mineurs Isolés Étrangers sont laissés à la rue. Les Centres de Rétention Administrative continuent à enfermer des hommes, des femmes, des enfants.

En 2004, l'Europe a créé l'agence Frontex qui intercepte, contrôle, repousse les migrants. Les règlements "Dublin" empêchent de demander l'asile dans le pays de son choix.

La fermeture de frontières engendre le business des passeurs.

Les migrations sont une richesse

L'activité économique des migrants enrichit leur pays d'accueil et leur pays d'origine. Leurs contributions sont supérieures à leur coût : en France, les travailleurs étrangers et leurs familles versent 60 milliards d'euros de cotisations sociales et d'impôts et perçoivent 48 milliards d'aides, soit un solde positif de 12 milliards.

L'activité économique relancée crée des emplois.

Citoyens européens et français, nous n'admettons pas le déni d'humanité. Nous appelons tous les hommes et femmes de bonne volonté à combattre les discours indignes qui encouragent le repli, la méfiance, la haine de l'autre.

Murs, barbelés, miradors, contrôles, armée...

Morts, noyés, blessés, enfermés...

Ce n'est pas l'Europe que nous voulons !

**application du droit fondamental à la libre circulation !
application du droit fondamental à la libre installation !
application réelle du droit fondamental d'asile !
régularisation de toutes les personnes sans-papiers !**